



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira en séance ordinaire le MARDI 13 FEVRIER 2024 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

### **OBJET DE LA REUNION**

Validation Procès-Verbal de la séance du 12 Décembre 2023

-Journée de solidarité

-Vente parcelle à Mr LOUPIAS

-Cessions de parcelles à la commune

(Délibérations rectificatives-nouveaux numéros de parcelles et pouvoir au 1<sup>er</sup> adjoint)

-Demande d'un achat de terrain au Théron

-Demande d'un achat de chemin à La Capélanie

-Subventions aux associations

-Taux d'imposition 2024

-Présentation des diagnostics énergétiques des logements de Béteille et travaux qui en découlent

-Divers